



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100455

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/08/2024 16H46 C:005300 I:00093
V/REF : 952504
V/Email reçu le Mercredi 21/08/2024 à 16H46

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 04589
IMMEUBLE : P.VINCENDON -4589
86, RUE PIERRE VINCENDON
.
38100 LA TOUR DU PIN

Vaulx en Velin, le 14 Octobre 2024

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N°86 VINCENDON-ACCES A RECUPERER AUPRES DE MME GUILLAUD A L'AGENCE
LE MATIN
OU CONTACTER MME BURGER-TEL:*06 22949790*

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT PORTE GARAGE

Donneur d'ordre : M. C. ARNAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 29/08 A 08H15 :
RECUPERATION DU BADGE D'ACCES A L'AGENCE
PRISE DE COTE ET PREPARATION DU CHANTIER

LE 10/10 A 09H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR D'UN GARAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

DEPOSE DES NOUVELLES CLEFS GARAGE ET BADGE D'ACCES DANS LA BOITE AUX
LETTRES DE L'AGENCE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 14/10/24 à 06H55 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100455

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	2	91,01			91,01
1,00	MS00092-Rempl.porte Box <2,70x2,2+n°gara	5	859,60			859,60
TOTAL H.T.						950,61
T.V.A. a 10,00%						95,06
TOTAL T.T.C.				En EURO		<u>1045,67</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 952504 du 19/07/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

86 Rue Pierre Vincendon

38110 LA TOUR DU PIN

Référence de la Demande

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

04589-00001-00099-00010 GAR / R - 1

Etage : R - 1

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

Délai

Date limite exécution : 03/08/2024

Observations

VOIR AVEC MME BURGER POUR EMETTEUR ACCES BATTERIE GARAGE

SEMAINE PROCHAINE :06 22 94 97 90

OU MME GUILLAUD LE MATIN A L'AGENCE

Relance -clefs porte à nous ramener

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00085 REMPLACEMENT PORTE GARAGE	1,00	950,00	950,00	95,00	1 045,00
Total H.T.				950,00	
Total TVA				95,00	
Total TTC					1 045,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNAUD CYRIL le 19/07/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **86 Rue Pierre Vincendon 38110 LA TOUR DU PIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **21/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 952504